

INSAEX RAMPANTS

INSECTICIDE



• DESCRIPTION

Insecticide efficace contre les insectes rampants : fourmis, blattes, cancrelats, cafards, puces, punaises de lit, poux, poissons d'argent, cloportes... Agit par contact, détruit les insectes et protège les parties traitées. Utilisable en extérieur/ intérieur, dans toutes les pièces infestées, dans les caves, contour de fenêtres, seuil de portes, en extérieur... Les substances actives appartiennent à la famille des pyréthréinoïdes synthétiques. Elles agissent sur le système nerveux central et périphérique des insectes en perturbant la transmission de l'influx nerveux le long des axones neuronaux. Effet rémanent de 6 à 8 semaines. Produit à usage professionnel.

+ Fourmis, blattes, cafards, puces...

+ Effet rémanent

UTILISER LES BIOCIDES AVEC PRÉCAUTION, AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

INFOS LOGISTIQUES

• Réf : IR077
Aérosol 650 ml
(500 ml net)
Carton de 12

Code douane
3808 91 10

Transport ADR
Non soumis ☒
Soumis ☐

• MODE D'EMPLOI

Évacuer le personnel, les animaux et les denrées alimentaires de la zone à traiter. Bien agiter avant emploi. Pulvériser à raison de 3 à 4 pressions d'1 seconde à 20 ou 30cm, par mètre linéaire sur les lieux de passage (bas de murs, plinthes, encadrements de portes et fenêtres, tuyauteries, fissures, trous...) ou pulvériser directement 3 secondes sur les insectes. Après le traitement, quitter la pièce et laisser agir 15 minutes. Pour un effet longue durée, effectuer des pulvérisations sur les plinthes, arrière des appareils ménagers, encadrement des portes et fenêtres, tuyauteries et bouches d'aération. Renouveler le traitement toutes les 2 semaines en cas de présence d'insectes. Renouveler plus souvent lorsqu'il est appliqué dans des fissures et des crevasses soupçonnées d'abriter des insectes rampants. En usage direct sur les insectes, l'usage quotidien est autorisé. En cas de projection accidentelle sur les mains ou la peau, laver abondamment à l'eau et au savon. NE PAS UTILISER SUR LES HUMAINS, LES PLANTES, LES ANIMAUX, LES PRODUITS ALIMENTAIRES, LES USTENSILES, LES AQUARIUMS.

Ne pas pulvériser à proximité des appareils électriques sous tension. Utilisable uniquement lorsque le matériel n'est pas sous tension. Attendre 5 minutes avant de remettre le matériel sous tension.

• CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

• Gaz propulseur : butane-propane

Concentration des matières actives :

- Imiprothrin (cas n°72963-72-5): 0,10% m/m
- Cyphenothrin (cas n°39515-40-7): 0,30% m/m.

• RECOMMANDATIONS

Lire attentivement la fds avant utilisation (disponible sur www.quickfds.com).

Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur. Tenir hors de portée des enfants. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Ne pas respirer les aérosols. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. En cas d'ingestion: appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. Ne pas faire vomir. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F. Stocker dans un endroit ventilé. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est prévu. Générateur d'aérosol prêt à l'emploi. TP18. Préparation biocide. Date d'expiration : 2ans.

Étiquetage : Danger, SGH02, SGH09

DANGEREUX

Respecter les précautions d'emploi. Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information et ne sauraient engager notre responsabilité quant aux dommages pouvant résulter d'une mauvaise utilisation des produits.